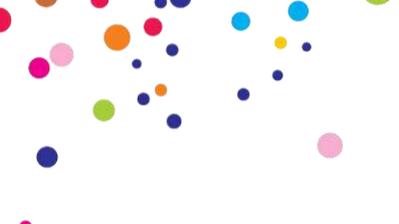


# ODYSSÉE CRÉATION

Coopérative d'entrepreneur·es

## RAPPORT D'ACTIVITÉ ET FINANCIER

# 2023



# Sommaire

|                                                           |           |
|-----------------------------------------------------------|-----------|
| LE MOT DES COGÉRANTS .....                                | <b>3</b>  |
| LES SOCIÉTAIRES D'ODYSSÉE CRÉATION .....                  | <b>4</b>  |
| LES INFORMATIONS COLLECTIVES.....                         | <b>5</b>  |
| LE SUIVI DES ENTREPRENEURS EN 2023 .....                  | <b>6</b>  |
| LES ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS DANS LE PASS CRÉATION ..... | <b>7</b>  |
| EFFECTIF   ENTRÉES & SORTIES.....                         | <b>8</b>  |
| COMPARATIF CAPE/CESA .....                                | <b>8</b>  |
| LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRENEURS EN 2023.....      | <b>9</b>  |
| FINANCEMENTS PUBLICS.....                                 | <b>10</b> |
| LES ACTIVITÉS D'ODYSSÉE CRÉATION EN 2023 .....            | <b>11</b> |
| LES PROJETS DE 2024 .....                                 | <b>16</b> |
| RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU PÔLE FORMATION.....            | <b>18</b> |
| RAPPORT FINANCIER .....                                   | <b>21</b> |
| LES ACTIVITÉS D'ODYSSÉE DU VOYAGE EN 2023 .....           | <b>25</b> |

# 1. LE MOT DES COGÉRANTS



L'année 2023 continue à démontrer qu'Odyssée Création poursuit sa transition. La CAE évolue vers un réel outil de travail partagé, et nous constatons un bel engouement pour les valeurs et l'esprit coopératif.

Les relations entre coopérateurs se solidifient et nous ressentons que le mot « **collègue** » prend désormais tout son sens.

La structure a su maintenir un nombre de salariés constant, malgré une baisse importante d'entrées de porteurs de projet, et la dynamique d'informations sur ce modèle entrepreneurial ne faiblit pas.

On constate que des entrepreneurs déjà immatriculés viennent étudier ce statut et évaluent la possibilité de nous rejoindre. La CAE permet aussi des sorties positives pour création d'entreprise. Il faut donc vivre dans ce mouvement continu et rester agiles !

Économiquement, l'année 2023 n'a pas été aussi prolifique que l'année précédente :

- la baisse du chiffre d'affaires, constatée en début d'année par la sortie de quelques entrepreneurs à forte activité, n'a pas été compensée par les nouveaux entrants malgré un effectif constant ;
- la forte inflation des prix d'achat n'a pas toujours été répercutée sur les prix de vente ; les marges brutes des entrepreneurs ont diminué, réduisant ainsi l'autofinancement de la CAE ;
- le marché de l'emploi se portant mieux, nous avons constaté une certaine frilosité des porteurs de projet à entreprendre, réduisant de fait le nombre d'accompagnements ainsi que notre financement régional.

Cependant, la baisse de nos charges de structure, principalement de la sous-traitance, a permis de compenser la perte de nos ressources et d'équilibrer notre budget.

Malgré un contexte économique mondial en reprise depuis la crise sanitaire, les incertitudes géopolitiques n'assurent pas une stabilité à moyen terme.

Nous espérons que les chantiers mis en place depuis 2022 porteront leurs fruits dès 2024-2025, et qu'ils permettront à notre CAE de maintenir son cap et de poursuivre son développement :

- *accompagnement coopératif élargi ;*
- *nouvel appel d'offres de la Région ;*
- *liens plus fort avec les acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise dans les territoires ;*
- *travaux sur des projets communs et dynamiques collectives.*

.....  
*Continuons à faire rayonner notre coopérative dans les territoires, et à nous rendre visibles en tant que vivier de valeurs et de compétences.*

*Et demain, réfléchissons ensemble sur les moyens de renforcer et développer nos richesses économiques et sociales, en nous appuyant sur nos capacités d'innovation et de coopération.*  
.....

Emmanuelle CHAPLAULT & Alain RIOU  
Cogérants

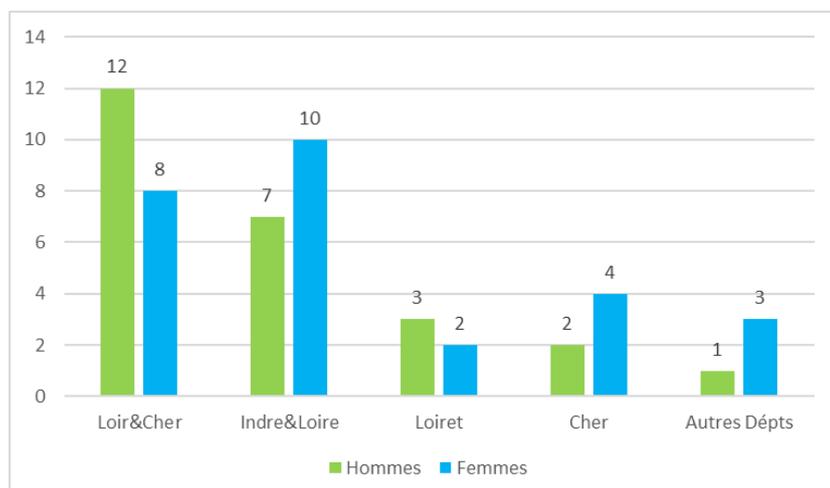
## 2. LES SOCIÉTAIRES D'ODYSSÉE CRÉATION

|                  |                     |                             |                   |
|------------------|---------------------|-----------------------------|-------------------|
| Bertrand         | BADIER              | Pierre                      | MARLETTE          |
| Sophie           | BARRON              | Anne Béatrice               | MARTINEZ          |
| François         | BODIER              | Lionel                      | MEGNIEN           |
| Robert           | BORJA               | Emilie                      | MENDONÇA          |
| Sylvain          | BOYER               | Frédéric                    | MISCHLER          |
| Olivier          | CABRERA             | Thierry                     | MORILLON          |
| Violaine         | CAPLAN              | Marion                      | MOUSSET           |
| Ahmed Oumghar    | CDO FORMATION       | L. Deturck-Garnon/D. Coltat | ODYSSÉE DU VOYAGE |
| Pierre Antoine   | CHAPERON            | Marc                        | ORIONE            |
| Emmanuelle       | CHAPLAULT           | Frédéric                    | PATRY             |
| Frédéric         | CHOLEAU             | Frédéric                    | POUCAN            |
| Marie            | CLARYSSE            | Marie-Laure                 | PREMISKI          |
| Anne Hélène      | CLEMENT             | Jean                        | PREMISKI          |
| Christel         | DANOIS              | Dominique                   | REYBOUBET         |
| Jonathan         | DAUTREIX            | Sabrina                     | RICCI             |
| Mathieu          | DELMAS              | Alain                       | RIOU              |
| Hélène           | DOUVILLE            | Claire                      | RIVIECCIO         |
| Pascal           | DROUHAIN            | Emmanuelle                  | ROBIN             |
| Jézabel          | DUMAS               | Françoise                   | ROINGEARD         |
| Jean-Marie       | DUPONT              | Valérie                     | SCHNEIDER         |
| Sandra           | EHMIG               | Michel                      | SLIMANI           |
| Daniel           | FRENCH              | Stéphane                    | TEMMAR            |
| Delphine         | GAGNEAU             | Christophe                  | THUILLER          |
| Franck           | GRESSIER            | Alice                       | TRAVER            |
| Lydie            | HERNANDEZ           | Véronique                   | VALENTIN          |
| Marie            | HUYGHE              | Ngoc Thuy                   | VICTOR            |
| Dominique Coltat | ILIADES ASSOCIATION | Harmony                     | VILMONT           |
| Régine           | LAUNAY              |                             |                   |



Fin 2023 la CAE totalisait **55 associés**, représentés par **3 personnes morales** et **52 personnes physiques** (entrepreneurs) réparties entre 27 femmes et 25 hommes

**Répartition des sociétaires par département**



**Répartition femmes/hommes dans le sociétariat**

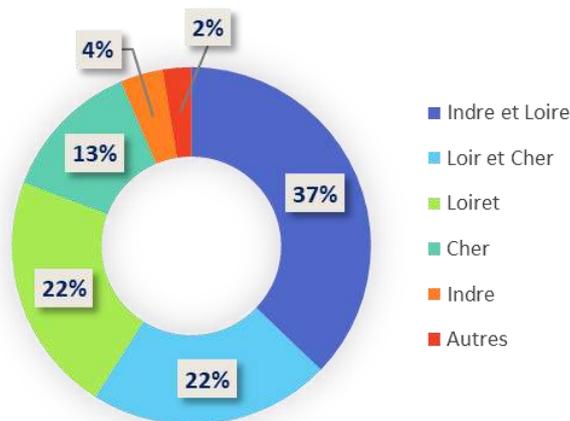


### 3. LES INFORMATIONS COLLECTIVES

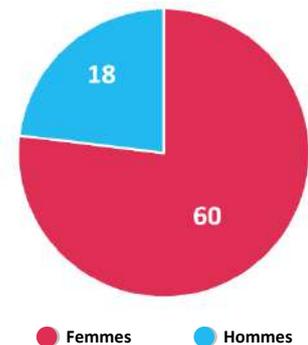
**78** porteurs de projet ont participé à une information collective en 2023



**Répartition des candidats par département**



**Répartition femmes/hommes**



Sur les **78 personnes présentes** aux informations collectives en 2023, **33** ont pris contact avec la coopérative pour obtenir des informations complémentaires, ou pour prendre rendez-vous pour un diagnostic de leur projet.

**13** ont poursuivi leur intégration et ont signé un CAPE entre fin 2023 et début 2024.

À l'issue de l'information collective, le replay de la visio est envoyé à tous les participants, ainsi qu'une fiche projet d'activité et un budget prévisionnel à compléter pour ceux qui souhaiteraient obtenir un rendez-vous diagnostic de leur projet.

Ces documents permettront, lors de l'entretien avec le porteur, d'étudier plus en détail l'activité projetée, son degré de maturité, le chiffre d'affaires et le salaire envisagés, etc. Au terme du rendez-vous, la décision sera prise de valider ou non la poursuite de son intégration dans la coopérative.

Information collective Déysées Création - Ecran partagé avec le mode d'affichage prestatataire

#### Le parcours de l'entrepreneur en CAE

1. Tester votre projet
2. Le projet CAPE
3. Le projet (CSBA)
4. L'accompagnement
5. Soit possible de la CAE

| Phase d'intégration                                                                                                                 | Entrepreneur en CAPE (optionnel)                                                                                                                   | Entrepreneur salarié                                                                                                                                   | Entrepreneur salarié associé                                                                                                             |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Information collective</li> <li>Diagnostic du projet</li> <li>Phase de validation</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Test de l'activité</li> <li>Prévisions financières</li> <li>Début de l'accompagnement individuel</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Consolidation de l'activité et perception d'un salaire</li> <li>Acquisitissage de la vie coopérative</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation du projet</li> <li>Participation au capital et à la gouvernance de la CAE</li> </ul> |

#### Le salaire coopératif : 3 notions clés !

LE SALAIRE

1000€ brut mensuel au SMIC (compréhension simplifiée) : 88€ net + 11,85€ = **99,85€ net**

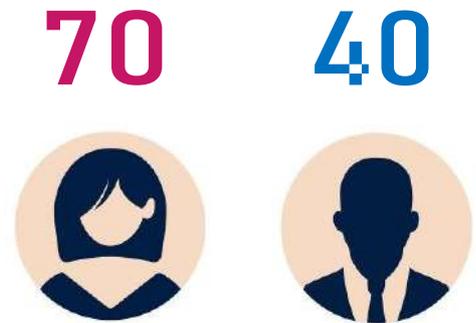
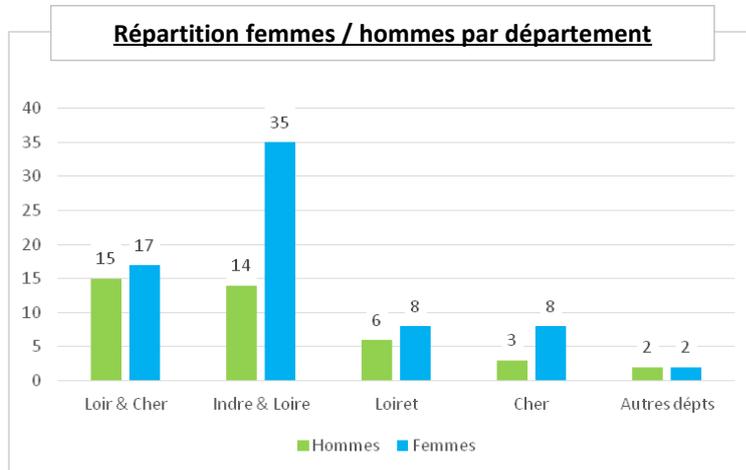
1000€ net mensuel au SMIC (compréhension simplifiée) : 1000€ net + 11,85€ = **1011,85€ brut**

1000€ net mensuel au SMIC (compréhension simplifiée) : 1000€ net + 11,85€ = **1011,85€ brut**

1000€ net mensuel au SMIC (compréhension simplifiée) : 1000€ net + 11,85€ = **1011,85€ brut**

## 4. LE SUIVI DES ENTREPRENEURS EN 2023

**110** entrepreneurs ont été accompagnés par Odysée Création en 2023

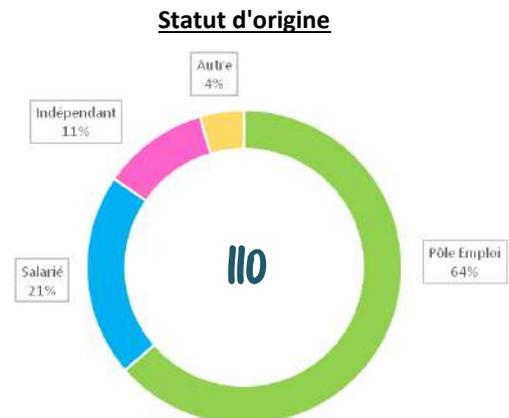


Au 31/12/2023, sur les **110 entrepreneurs** que compte la coopérative, les **Odyséennes** restent majoritaires et un grand nombre d'entre elles sont situées en Indre et Loire.

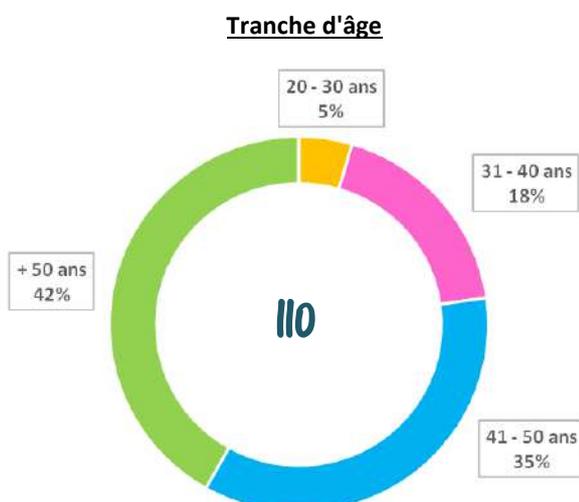
### Le statut à l'entrée dans la CAE

Comme les années précédentes, en 2023, le statut le plus largement représenté est celui des porteurs de projet inscrits à France Travail (Pôle Emploi).

Viennent ensuite les salariés qui entrent dans la CAE dans l'objectif d'amorcer un virage professionnel ou pour développer un projet en parallèle de leur emploi.



### La tranche d'âge des entrepreneurs d'010C



Près de la moitié des entrepreneurs d'Odysée Création avaient plus de 50 ans en 2023.

Nous avons émis l'hypothèse que les plus jeunes (20 à 30 ans), qui ne représentent que 5 % des entrepreneurs de la CAE, préféreraient d'abord se tourner vers l'auto-entrepreneuriat avant de faire, par la suite, le choix d'un autre statut.

## Niveau de formation à l'entrée dans la CAE

### Diplômes/niveaux de formation selon la nouvelle nomenclature

Niv. 3 : CAP – BEP

Niv. 4 : bac / bac pro

Niv. 5 : DEUG – BTS – DUT - DEUST

Niv. 6 : licence – licence pro – BUT<sup>1</sup>– maîtrise – master 1

Niv. 7 : master – diplômes d'études approfondies – diplômes d'études supérieures spécialisées – diplôme d'ingénieur

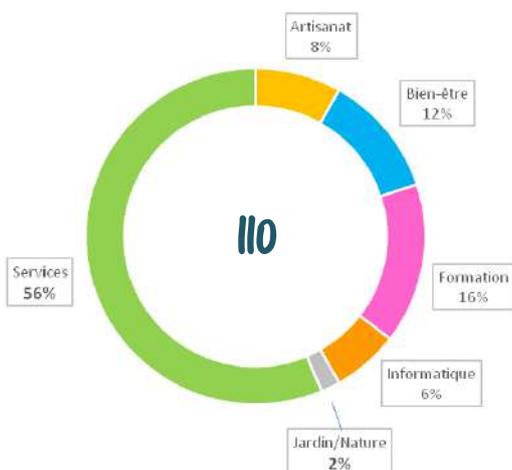
Niv. 8 : doctorat – habilitation à diriger des recherches

### Niveau de formation



## Les secteurs d'activités exercées par les entrepreneurs

### Secteurs d'activité



En 2023 comme en 2022, les métiers de "services" sont encore largement présents dans la CAE (56%).

Ils regroupent : agence de communication, diagnostic immobilier, consultants, designers, journaliste, audiovisuel...

La formation poursuit sa progression au sein de la CAE (16 % d'entrepreneurs en 2023 contre 13 % en 2022).

## 5. LES ENTREPRENEURS ACCOMPAGNÉS DANS LE PASS CRÉATION

### Répartition par territoire



37 entrepreneurs ont été accompagnés par le Pass Création en 2023.

Le 1er appel d'offres de la Région arrivera à son terme fin 2024. Un nouvel appel d'offres se profile et prendra le relais au cours du 2<sup>e</sup> semestre 2024.

Il nous permettra de continuer à être financés pour notre accompagnement (dès l'information collective) auprès des publics répondant aux critères du Pass Création.

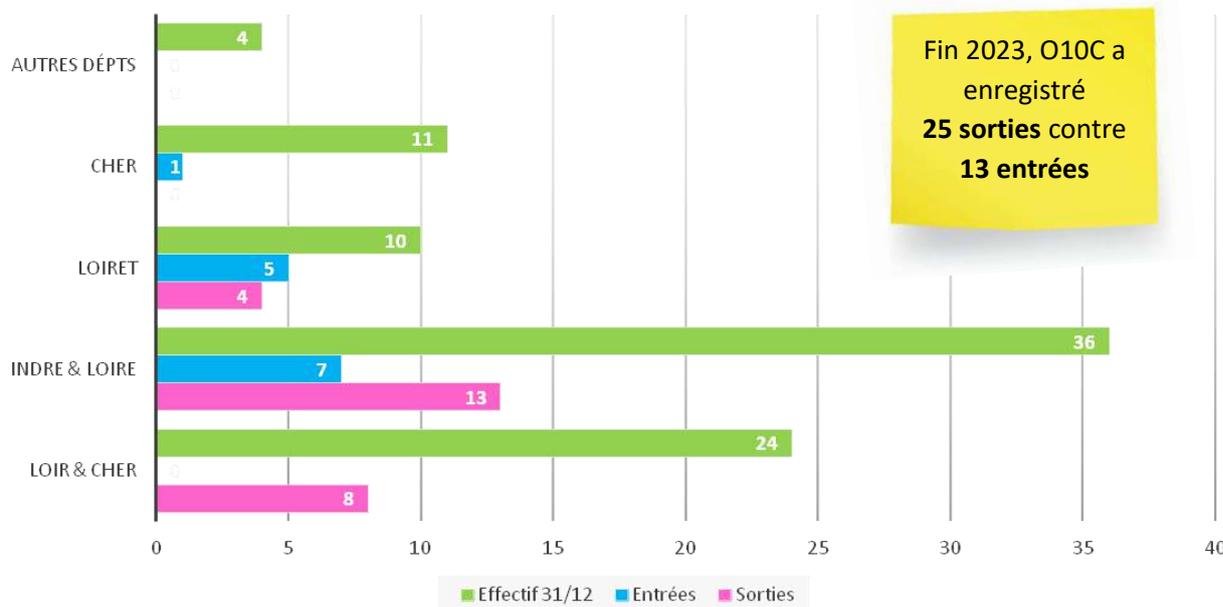


Loiret Loir et Cher Indre et Loire Cher

<sup>1</sup> Bachelor universitaire de technologie

## 6. EFFECTIF | ENTRÉES & SORTIES

Effectif au 31/12/2023 - Comparatif entrées / sorties



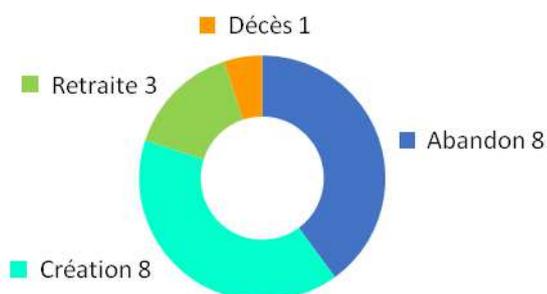
Les crises successives depuis 3 ans (Covid, guerre en Ukraine, inflation), ont eu un impact négatif sur les activités de la plupart de nos entrepreneurs.

En conséquence, certains d'entre eux ont préféré quitter la coopérative dans l'objectif de rechercher un emploi classique afin d'assurer la pérennité de leurs revenus

Malgré tout, certaines sorties se sont avérées positives puisque 8 Odysseén(es) sont sorti(es) de la CAE pour créer leur entreprise.

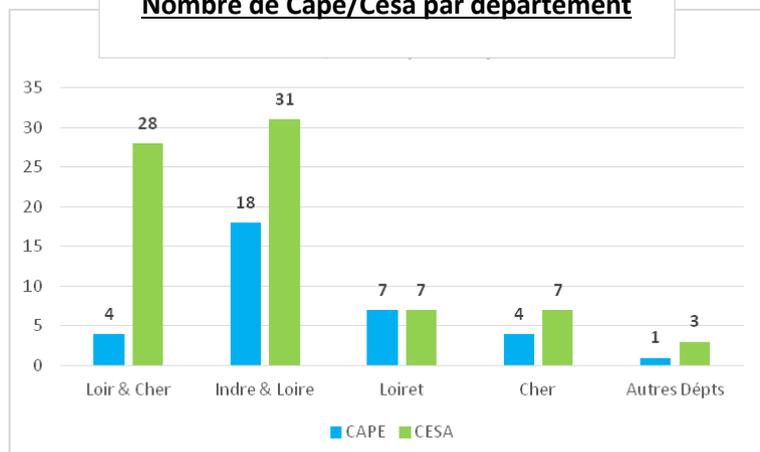
Enfin, en décembre 2023, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Gilles Courtoux, entrepreneur associé très apprécié, qui était présent dans la coopérative depuis 2011.

Les raisons de la sortie des entrepreneurs en 2023



## 7. COMPARATIF CAPE/CESA

Nombre de Cape/Cesa par département

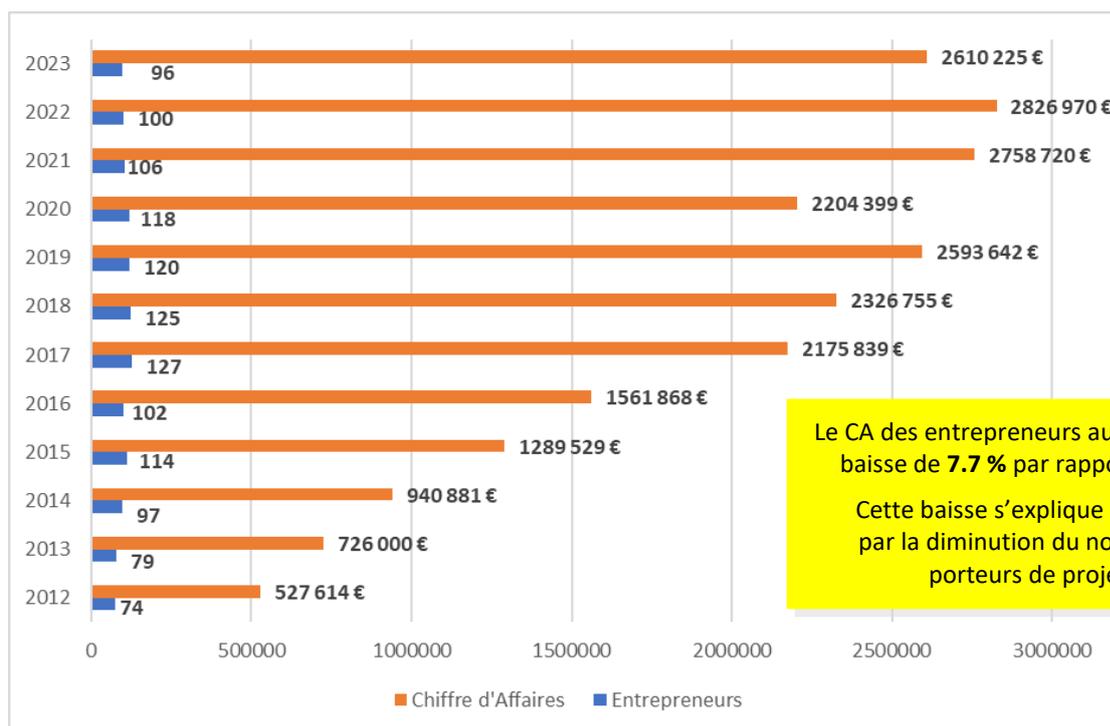


En 2023, la CAE comptait **110** entrepreneurs, soit :

- 76** en contrat salarié (CESA)
- 34** en contrat test (CAPE).

## 8. LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRENEURS EN 2023

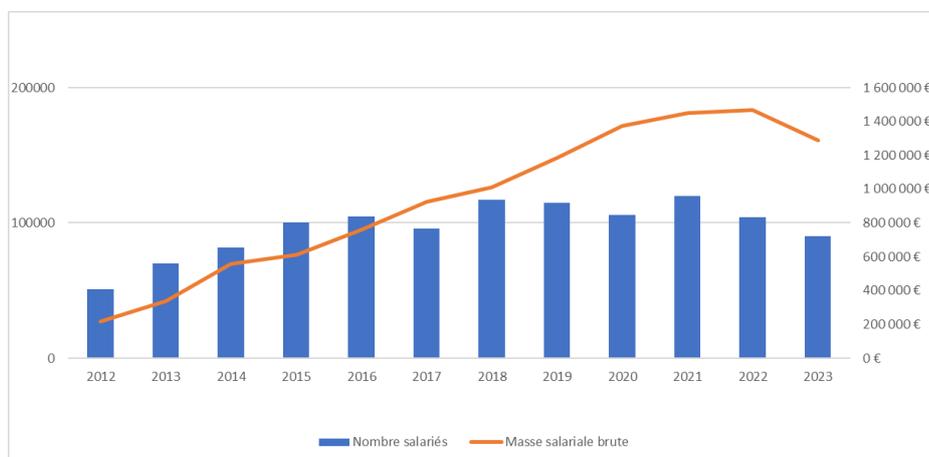
### Chiffre d'affaires et nombre d'entrepreneurs



Le CA des entrepreneurs au 31/12/2023 baisse de **7.7 %** par rapport à 2022.

Cette baisse s'explique en partie par la diminution du nombre de porteurs de projet.

### | L'Évolution de la masse salariale



|                       | 2012      | 2013      | 2014      | 2015      | 2016      | 2017      | 2018        | 2019        | 2020        | 2021        | 2022        | 2023        |
|-----------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Nombre salariés       | 51        | 70        | 82        | 100       | 105       | 96        | 117         | 115         | 106         | 120         | 104         | 90          |
| Masse salariale brute | 219 304 € | 338 670 € | 557 513 € | 611 204 € | 760 931 € | 927 026 € | 1 008 504 € | 1 187 014 € | 1 375 754 € | 1 448 079 € | 1 468 198 € | 1 287 347 € |

Ces courbes indiquent le développement de l'activité des entrepreneurs par l'augmentation de la masse salariale, au regard du nombre de salariés.

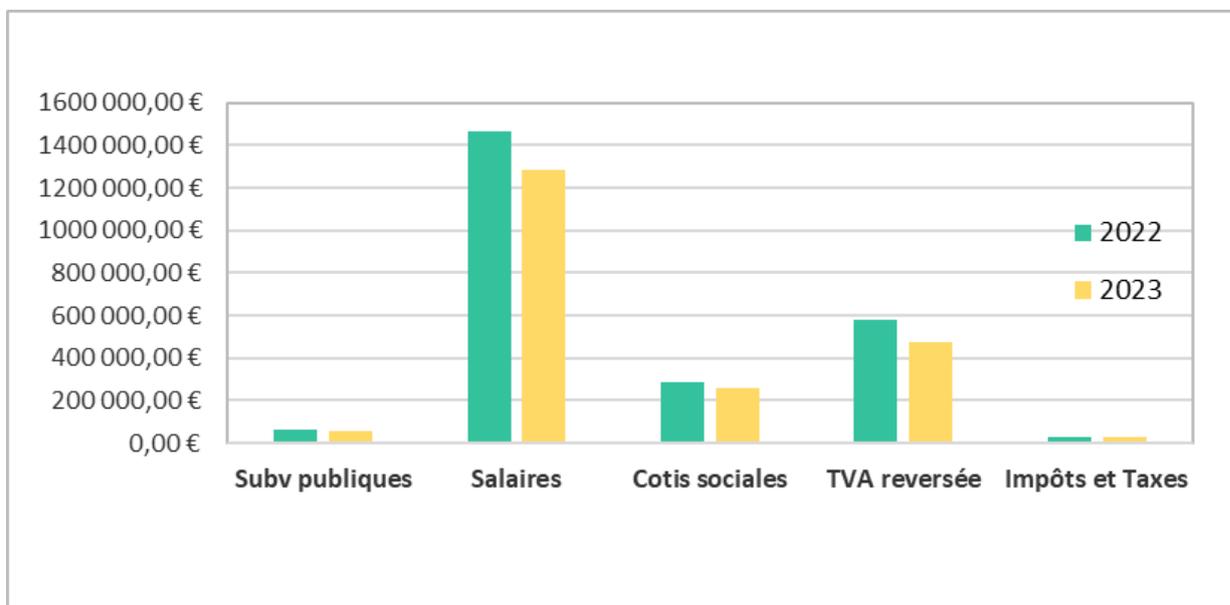
Nous constatons que la moyenne des rémunérations augmente.

Cette faible moyenne de 14 303 € par an, s'explique par une majorité de salariés à temps partiel.

## 9. FINANCEMENTS PUBLICS

Odysée Création permet la valorisation des financements publics qu'elle perçoit. Cela a des effets sur les territoires et les bassins économiques où elle est implantée et où elle intervient.

**Tableau comparatif 2023-2022**  
*Financements publics / Salaires / Impôts & taxes*



En 2023, pour 1 € investi par les financeurs publics, (État, Conseil régional Centre-Val de Loire), Odysée Création a créé **37 €** de nouvelles richesses dans les territoires où elle est implantée (38 € en 2022) :

- ➔ 23 € de salaires
- ➔ 9 € de charges fiscales
- ➔ 5 € de cotisations sociales

## 10. LES ACTIVITÉS D'ODYSSÉE CRÉATION EN 2023

La vie coopérative continue de s'enrichir et nous constatons un bel engouement pour les valeurs et l'esprit coopératif.

La CAE évolue vers un réel outil de travail et de développement partagé.

Les relations entre coopérateurs se solidifient et nous ressentons que le mot « collègue » prend désormais tout son sens.

### | Retour sur les temps forts de 2023

#### FORMATION INTRA À LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT) ET AUX RISQUES PSYCHOSOCIAUX (RPS)

Nous avons sollicité **Loïc Blanchard, Odysseén consultant en service social du travail**, pour une intervention au profit de l'équipe en début d'année 2023.

L'objectif était de monter en compétences, en équipe, sur ces sujets touchant à la qualité de vie et de travail des Odysseéns, ainsi qu'à leur santé mentale.

**Ces quelques jours ont permis :**

- d'acquérir ou consolider des connaissances ;
- de partager des constats et des idées ;
- de construire des socles communs ;
- de s'engager dans une action spécifique => **la réalisation d'une étude PCRH financée par notre OPCO.**



#### FORMATION CONTINUE DE L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT

Jezabel Dumas s'est formée à la maturité coopérative et aux outils pour devenir **ambassadrice de l'ESS** auprès de jeunes publics.

Sandra Ehmig a suivi une formation sur la paie.

Emmanuelle Chaplault et Harmony Vilmont se sont formées à la technique des podcasts.

L'équipe d'accompagnement se forme également en continue par le biais de divers supports et espaces. L'objectif est de pouvoir faire progresser l'accompagnement des entrepreneurs, tout autant que la dynamique de la structure coopérative.

### | Un diagnostic des RPS à Odyssee Création et la mise en place d'un 1<sup>er</sup> plan de prévention

Ce travail en équipe élargie a été financé par notre OPCO (AKTO), et mené avec l'aide du cabinet Thomas Legrand Consultants et de Marie CLARYSSE, notre appui RH.

Le diagnostic a permis de constater que la vie coopérative préserve, en partie, de ces risques psychosociaux. Quelques points de vigilance ont été identifiés et des fiches actions ont été mises en place par les associés de la CAE lors du séminaire d'hiver.

Exemples d'actions spécifiques identifiées par le plan de prévention, ou à renforcer en cohérence avec les constats :

- des temps de coworking dans les locaux d'Odyssee sur les territoires ;
- 1 journée d'animation centrée sur la **gestion du temps** ;
- des temps d'échanges de pratiques dans les pôles métiers ;
- le développement des « **Rendez-vous avec moi-même** », en binôme entre collègues ;
- la réintégration d'un espace de questionnement sur la **QVCT** dans les entretiens professionnels des salariés coopératifs ;

- une meilleure communication sur l'ensemble des espaces collectifs et d'entraide disponibles au sein de la CAE, et ce, dès les temps d'intégration des coopérateurs (journée d'intégration et parcours **CANOPEE** permettant de s'initier à plusieurs méthodes, notamment celles du codéveloppement).

Ces actions seront mises en place dès 2024 et pourront être complétées au fil de l'eau selon les constats de l'équipe d'accompagnement, ou les besoins des coopérateurs sur le sujet.

Des renseignements sont également pris en vue de la réalisation d'une formation pour « **Devenir secouriste en santé mentale** ».

## | La poursuite de « Parcours internes d'accompagnement »

### LE PARCOURS « CANOPEE »

Animé par **les chargés d'accompagnement** de l'équipe support, il vise à développer sa posture entrepreneuriale, à faciliter la mise en collectif et à impulser de la coopération dans les 1<sup>rs</sup> mois de vie coopérative.

Il est recommandé aux nouveaux entrants.

### LE PARCOURS EN « DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL »

Animée par **Karine Prigent, coopératrice experte en développement commercial**, ce parcours se déroule sur environ 6 mois et est suivi par une dizaine d'entrepreneurs par an.

Il est recommandé à tous ceux qui ont déjà expérimenté la vente au sein de leur activité coopérative, et qui souhaitent monter en compétences sur leur posture et stratégie commerciales.

### UN PARCOURS « RH »

L'année 2023 marque la mise en place d'un parcours centré sur l'évolution du coopérateur : de testeur à salarié coopératif, puis associé de la CAE.

Principalement animé par **le service comptable de la coopérative et des associés**, il est agrémenté d'ateliers qui permettent de comprendre chaque étape de son parcours, de son intégration jusqu'au sociétariat.

Sociétariat



### UN MINI-PARCOURS « PORTFOLIO CRÉATIF »

Offert par **Hélène Hagel - coopératrice experte en outils d'histoires de vie** -, il a permis aux coopérateurs qui se sont engagés à le suivre, d'explorer leur histoire et leur parcours pour en extraire des portfolios originaux, permettant de se raconter autrement.

### UN ATELIER « COMMUNIQUER AVEC LES MÉDIAS » A ÉGALEMENT ÉTÉ PROPOSÉ PAR EMILIE MENDONÇA

Ces initiatives ouvrent la voie vers le sujet de la communication sur soi et ses activités, un sujet à développer dans les années à venir.

## | Le maintien de la dynamique des espaces collectifs favorisant l'interconnaissance

### LE CAFÉ « KAIROS2 » EN LIGNE

Un espace ouvert d'une heure, et sans ordre du jour, qui revient tous les mois comme un rituel entre collègues.

Son rôle est de créer du lien en offrant ce temps de l'opportunité. Les entrepreneurs y font connaissance, échangent des idées, se posent des questions, se délivrent des conseils et se racontent leurs expériences diverses.

Les sujets sont variés... comme au café !

<sup>2</sup> Kairos désigne le temps du moment opportun – il s'oppose au chronos (temps qui passe)

### LES RENCONTRES DES ENTREPRENEURS DU 37

Des entrepreneurs de ce territoire ont été à l'initiative de plusieurs temps de retrouvailles physiques, dans les locaux d'Odysée ou en extérieur, et dans le même esprit que le Café Kairos. Ces rencontres ont lieu en présentiel et en fin de journée.

La CAE encourage ces initiatives libres et localisées en mettant à disposition les locaux.

=> *Ces rencontres sont inscrites à l'agenda, dans le wiki des coopérateurs.*

### LA MISE À DISPOSITION DES LOCAUX

Odysée Création dispose de locaux dans le 37 (Le Rubixco / Montlouis-sur-Loire), dans le 41 (Village d'entreprises / Romorantin) et dans le 45 (la pépinière de Saint-Jean-de-la-Ruelle).

Ces locaux peuvent être réservés par les coopérateurs pour y accueillir leurs clients, leurs partenaires, ou pour tout autre rendez-vous professionnel, mais aussi pour faire du coworking.

Les réservations se font par l'intermédiaire d'Emmanuelle et Harmony en fonction de la disponibilité des locaux.

=> *Le calendrier partagé se trouve dans le wiki des coopérateurs.*

### LE GROUPE DE « CODÉVELOPPEMENT » COOPÉRATIF

Créé après le Covid sous l'impulsion d'**Anne Béatrice Martinez, associée à la CAE**, le groupe de codéveloppement a été relancé en 2022 avec les personnes qui avaient acquis la méthode et souhaitent coanimer cet espace, ainsi que celles qui souhaitent découvrir le codéveloppement et en bénéficier.

Le groupe s'est réuni plusieurs fois à Blois, sous la coordination de **Jézabel Dumas, chargée d'accompagnement**.

Fin décembre 2023, nous avons fait appel à **Claire Verkest, Odyséenne - facilitatrice en intelligence collective** -, pour nous accompagner dans un processus de prise de décision collective, visant à définir les axes de développement de notre groupe existant de codev.

## | **Le développement de pôles métiers ou d'espaces d'échanges entre pairs**

### LE PÔLE DES MÉTIERS DE LA COMMUNICATION

Plusieurs entrepreneurs développant des activités en communication ont créé du lien dans le cadre de réunions d'interconnaissance, et veulent se structurer en pôle.

Des objectifs d'échanges de pratiques, d'entraide, de découverte métiers et de réseautage ont été posés. Le pôle se réunit plusieurs fois par an, en visio ou en présentiel.



### LA PETITE RENCONTRE DES DÉCORATRICES D'INTÉRIEUR DE LA CAE

Odysée Création compte quelques décoratrices d'intérieur qui se sont réunies en visio pour faire connaissance et échanger sur les réalités de leurs métiers.

*Les participants à ces temps d'échanges par secteur métier indiquent qu'ils constituent une plus-value dans les espaces collectifs ouverts par Odysée, et souhaitent qu'ils se développent !*

## | **Des entretiens professionnels réguliers pour les salariés coopératifs et la préfiguration d'un appui en ressources humaines pour la CAE**

**Marie Clarysse, professionnelle des RH et entrepreneure à Odysée**, réalise les entretiens professionnels des salariés coopératifs, et se rend disponible pour l'équipe support lors de questions relatives à son domaine.

Nous posons le constat que la mise en place d'un appui RH de quelques heures par mois pourrait soulager le quotidien de l'équipe et renforcer l'accompagnement proposé. Ce renfort sera étudié pour 2024.

## | Une carence de CSE – Conseil économique et social

Des élections pour la mise en place d'un CSE ont été organisées au cours du dernier trimestre 2023. Aucun candidat ne s'est présenté. La coopérative reste donc en carence de CSE.

## | Une CAE qui partage ses pratiques professionnelles avec d'autres

Le réseau de la CAE continue de se déployer dans les territoires. Une petite rencontre des équipes des CAE de la région Centre-Val de Loire a été organisée à Vierzon en septembre 2023.

Elle a permis de faire connaissance, de partager les quotidiens de travail et de créer du lien entre professionnels.

Tous ont souhaité reconduire cette rencontre en 2024.



## | Une CAE qui élargit son réseau de prescripteurs

Odyssée Création et la **Maison de l'emploi du Romorantinais** ont rencontré les conseillers en évolution professionnelle, potentiels prescripteurs de la coopérative dans le cadre d'accompagnement vers des reconversions.

Odyssée Création et d'autres représentants de CAE locales se sont portés volontaires auprès de la **Fédération des CAE** pour entrer en réseau avec Pôle Emploi (France Travail), au niveau régional, afin de rappeler les valeurs et les missions de nos coopératives.

Des rapprochements s'établissent également avec les acteurs du Pass Création en Touraine.

Odyssée Création apparaît aussi dans la revue de **l'Agence d'attractivité du Loir-et-Cher**, à la suite d'un contact établi avec cette structure.

## | Une meilleure communication externe de la CAE et une visibilité renouvelée dans les territoires

La CAE s'est montrée visible dans les territoires pour gagner en attractivité et marquer ses différences dans le paysage de l'accompagnement, de l'entrepreneuriat, tout autant que dans celui de la création d'emplois.

Odyssée Création a participé à plusieurs forums et salons pour entreprendre, seule ou en compagnie des autres CAE de la région :



- Créaboost de Chabris - 36
- Créaboost de Bourges – 18 (avec Nova-bat)
- CitésLab' à Orléans – 45 (avec Artefacts)
- Objectif Entreprendre à Joué-lès-Tours – 37 (avec le collectif des CAE)
- Forum de Beauce-la-Romaine - 41

Nous contribuons également à l'organisation d'un forum de l'entrepreneuriat dans le Loir-et-Cher (événement prévu en 2024), avec la Région et d'autres partenaires économiques locaux.

Être visible n'apporte pas toujours plus d'entrées dans notre coopérative, mais renforce les liens avec d'autres acteurs de l'accompagnement ou des représentants des territoires.

La CAE travaille plus activement à sa présence sur les réseaux sociaux, mais manque de temps sur le volet communication.

Cette visibilité web permet cependant une plus grande viralité lors des informations collectives, des temps forts de la CAE ou du partage des témoignages d'entrepreneurs.

Odyssée Création a renouvelé sa communication écrite par la réalisation d'un nouveau flyer, grâce à l'appui de **Marion Gasté et Claire Alexis, coopératrices expertes en communication écrite et graphique.**

En 2024, Odyssée Création devra continuer à renforcer ce volet communication.

## | Des séminaires d'associés qui évoluent en faveur de la coconstruction d'actions au bénéfice de tous

Le travail réalisé autour des RPS a mobilisé un grand nombre de coopérateurs et a permis aux associés de passer en phase de coconstruction d'actions utiles à leur coopérative.

Cette évolution laisse présager une poursuite de l'ouverture démocratique de la CAE à laquelle la cogérance en place est grandement favorable.



## 11. LES PROJETS DE 2024

### | Mettre en place un appui RH dans la CAE

À la suite d'un diagnostic produit dans le cadre d'une prestation de conseil en ressources humaines réalisée par Thomas Legrand Consultants et Marie Clarysse (entrepreneure associée de la CAE et experte dans ce domaine), nous avons mis en place un appui RH hebdomadaire avec Marie, qui interviendra à temps partagé dans la CAE.

Ce suivi RH nous permettra d'avancer sur des sujets divers tels que : appui RH général, réintégration de la QVCT dans les entretiens professionnels, refonte des fiches de poste de l'équipe d'appui, travail de réflexion sur l'organisation de l'équipe d'appui, mise à jour du DUERP, appui au recrutement-remplacement, adaptation de l'équipe d'appui, communication interne (informer les salariés sur les dispositifs existants (mutuelle, Action logement, Humanis...)).

À l'avenir, nos projets RH pourraient s'orienter vers :

- la définition de « *la promesse employeur* » ;
- la mise en place des ambassadeurs de la marque employeur (podcasts, coordonnées pour échanger avec de futurs entrepreneurs, etc.) ;
- la mise en place d'un planning de communication externe, en lien avec les valeurs et le fonctionnement d'Odysée Création, afin de rendre la coopérative plus attractive encore auprès de futurs entrepreneurs

### | Travailler sur les fiches de poste de l'équipe support et sur une nouvelle forme d'organigramme

Nous travaillerons à la refonte des fiches de poste de l'équipe, nécessaire pour gérer la structure et l'appui des entrepreneurs salariés :

1. Responsable comptable (administratif et financier) ;
2. Comptable ;
3. Chargé(es) d'accompagnement ;
4. Chargé(e) de développement coopératif ;
5. Chargé(e) de l'administratif ;
6. Chargé(e) de communication (en cours) ;
7. Coordinateur(trice) pédagogique ;
8. Chargé(e) de développement coopératif.

Dominique Reyboubet, qui tient aujourd'hui le poste de chargée de l'administratif, partira à la retraite en fin d'année 2024, et nous souhaiterions un remplacement avec un biseau pour avoir une période de passation avec le ou la future recrue.

Nous travaillerons également sur un organigramme circulaire pour représenter notre CAE et présenter plus facilement le « qui fait quoi ».

### | Continuer à renforcer le volet communication à la CAE et son accompagnement

La communication externe réalisée lors de forums, salons, et au cours des informations collectives, évoluera au fil des constats et des questions posées par les informés.

Les permanents favoriseront des ateliers en lien avec le sujet communication : portfolios créatifs, réseaux sociaux, etc., en vue de constituer à terme un nouveau parcours « Communication » visant à renforcer l'accompagnement.

Un radar des compétences sera créé sous Endi afin de permettre aux entrepreneurs d'auto-évaluer régulièrement leurs compétences entrepreneuriales. Les auto-évaluations trouveront une place dans les entretiens de suivi, et permettront de mieux orienter les Odysseens vers les parcours collectifs ou vers des temps de suivi individuel thématiques.

## | Renforcer les échanges de pratiques entre métiers

Plusieurs activités similaires ou complémentaires se dessinent, et les coopérateurs émettent l'envie d'échanger sur leurs pratiques et de créer des liens plus privilégiés au service de leur développement. Les permanents veilleront à faciliter la création de nouveaux cercles ou pôles métiers, tout autant que l'organisation d'espaces ponctuels de dialogues entre pairs.

## | Sur l'OF

2024 sera l'année de notre **3<sup>e</sup> audit Qualiopi**.

Nous veillerons à maintenir notre agrément sur la formation, le bilan de compétences et la VAE. Le travail sur la création d'un catalogue de formations se poursuivra au fil de l'eau, tout comme l'accompagnement stratégique dans le cadre du dispositif Trans'Formation.

Un positionnement devra être pris sur le fait de répondre au PRF<sup>3</sup> ou non.

Il s'agira aussi de se structurer pour que l'organisme de formation gagne en visibilité et reconnaissance sur le territoire.

## | Sur le modèle économique

Le modèle économique d'une CAE est composé d'un juste équilibre entre fonds publics d'appui au développement, et production d'un autofinancement suffisant pour maintenir l'outil juridique de travail.

La dynamique interne devra favoriser une évolution de l'esprit d'entreprendre des coopérateurs, allant dans le sens d'une envie de se développer économiquement et de contribuer collectivement au développement global de leur entreprise.

Concernant la dynamique externe, il est à rappeler que, depuis 2020, aucune année ne se ressemble. Les événements extérieurs, voire mondiaux, impactent nécessairement les dynamiques de marché, et si l'accompagnement d'Odysée se renforce, cela ne présage pas pour autant de la redynamisation des ventes des coopérateurs.

Il faudra veiller à partager régulièrement et collectivement les évolutions financières de l'entreprise, notamment dans les espaces des séminaires d'associés ou des assemblées générales.

La commission finances pourraient être réactivée ou élargie à une commission à visée plus stratégique, intégrant le bloc budgétaire.

---

<sup>3</sup> Programme régional de formation

## | Renouveler les partenariats avec la Région...

**...pour garantir nos soutiens financiers publics et contribuer à la démarche de coconstruction de la stratégie régionale de l'ESS 2024-2029**

Odyssée Création et les autres CAE de la région continueront à renforcer leur lien avec la collectivité régionale, tant avec le service développement économique, qu'avec le service en charge du développement de l'ESS.

La stratégie régionale de l'ESS sera renouvelée courant 2024 et les CAE y contribueront à leur échelle.

## | Réaliser le bilan de cogérance du mandat 2020-2024

Alain et Emmanuelle arriveront dans leur dernière année de mandat. Ce sera l'occasion pour eux d'en poser le bilan et de générer des échanges collectifs autour de la cogérance.

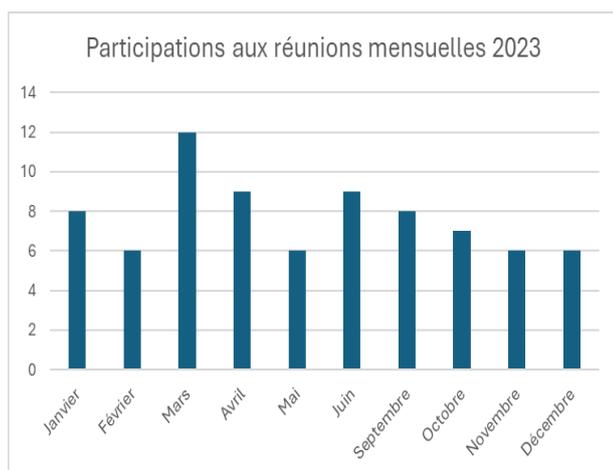
Ils feront appel aux associés et au conseil de surveillance pour les aider dans cette démarche.

# 12. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU PÔLE FORMATION

## | Les membres du pôle formation

Le pôle formation s'est développé en 2023 et a accueilli 4 nouvelles entrantes - 2 étaient déjà dans la coopérative et 2 sont entrées à la fois dans la CAE et dans le pôle formation.

- **46** coopérateurs inscrits sur la liste de diffusion reçoivent les nouvelles du pôle formation.
- **13** coopérateurs ont facturé de la formation professionnelle en 2023, dont 2 en bilan de compétences.
- **10** coopérateurs ont utilisé la certification **Qualiopi**<sup>4</sup>.



Les membres du pôle formation se réunissent une fois par mois, en visioconférence, afin de faire l'état des lieux des différents chantiers en cours et pour mettre à jour leurs actualités sur la formation professionnelle.

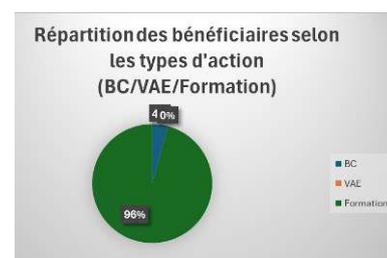
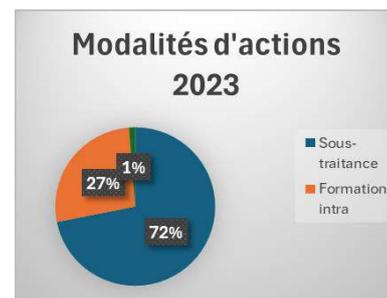
2 séminaires d'une journée sont également organisés en présentiel, en juin et en décembre, pour échanger sur différents sujets.

Il est à noter que les personnes participant aux réunions mensuelles ne sont pas forcément celles qui facturent aujourd'hui de la formation professionnelle. Le pôle réunit des personnes intéressées de près ou de loin par la formation professionnelle.

<sup>4</sup> La certification Qualiopi permet de bénéficier des financements publics (OPCO, France Travail, Région...)

## Les activités des entrepreneurs du pôle formation

- **72 %** des actions mises en œuvre par les formateurs concernent de la sous-traitance pour d'autres organismes de formation et représentent **109 actions en 2023**.
- **27 %** des actions se font en intra-entreprise (*le ou la formatrice se déplace directement dans l'entreprise*) et représentent **43 actions en 2023**.
- **1 %** des actions sont effectuées en interentreprises (*les bénéficiaires viennent de différentes entreprises*) et représentent **2 actions en 2023**.
- **96 %** des actions concernent des formations et représentent **182 bénéficiaires**.
- **4 %** des actions concernent des bilans de compétences et représentent **8 bénéficiaires**.
- **0 %** des actions concernent des validations d'acquis de l'expérience (VAE).
- La sous-traitance représente **1308 bénéficiaires** formés en 2023.



**Taux de satisfaction des bénéficiaires : 4,81/5**  
**Chiffre d'affaires de la formation professionnelle en 2023,**  
**toutes actions confondues : 193 386,29 €**

## Les chantiers du pôle formation

### JOURNÉE « ÊTRE FORMATEUR(TRICE) CHEZ ODYSÉE CRÉATION »

En 2023, le pôle formation a organisé une session d'intégration pour les nouvelles entrantes dans le pôle. Les objectifs étaient de se rencontrer, d'identifier les ressources, de comprendre le fonctionnement du pôle formation et d'appréhender la certification Qualiopi. 4 coopératrices ont bénéficié de cette journée.

L'impact de ces journées a été bénéfique. L'acculturation au fonctionnement du pôle a permis aux personnes de devenir plus rapidement des membres actifs, en participant aux différents chantiers en cours et aux réunions mensuelles proposées. De plus, cela a permis de se rencontrer plus souvent et de mieux se connaître. Les procédures ont été plus facilement intégrées par la majorité des entrants.

### DISPOSITIF TRANS'FORMATION

Fin 2021, Odysée Création est entrée dans le dispositif **Trans'Formation**. Proposé et pris en charge par la région Centre-Val de Loire, ce dispositif permet aux organismes de formation de se faire accompagner dans leur stratégie de développement. Il permet également à tous les organismes de formation de la région d'accéder à des actions collectives, et de développer des compétences sur différents sujets (évaluations, ingénierie, digitalisation...).

Odysée Création est accompagnée par **Fanny LACAU**, consultante au **cabinet Paradoxes**.

En 2023, plusieurs chantiers ont été menés dans le cadre de cet accompagnement :

- chantier marketing de l'offre (1 journée) ;
- chantier architecture du catalogue (1 journée) ;
- chantier appels d'offres (1 journée) ;
- chantier catalogue de l'offre (1 journée).

En parallèle, deux coachings internes ont été menés : l'un sur la digitalisation des formations (21 h) et l'autre sur l'utilisation du référentiel **RECTEC**<sup>5</sup> (21 h).

#### **SUITE EN 2024**

- 1 chantier sur les partenariats ► 1 journée
- 1 chantier sur l'accompagnement des formateurs(trices) ► 1 journée

#### **CHANTIER INTERNE**

Un groupe de travail s'est réuni pour lancer un chantier autour de la rédaction d'un catalogue commun, à présenter à la CCI. Un parcours de formations à destination des créateurs et repreneurs d'entreprise a été créé, avec des modules reprenant la vie d'un entrepreneur.

Ce chantier a démarré en 2023 et se poursuit en 2024.

#### **ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES**

Chaque mois, les membres du pôle formation se réunissent pour se donner des nouvelles, échanger sur leurs pratiques et contribuer à la mise en commun de la veille réglementaire/pédagogique/métier.

Chaque mois, les réunions mensuelles font l'objet d'un compte rendu écrit, mais également d'un podcast.

Le séminaire du mois de décembre 2023 a donné lieu à une réflexion autour d'un site internet **spécial formation**. Celui-ci serait dédié à la formation professionnelle et permettrait de répondre aux exigences de Qualiopi, de plus en plus précises sur l'information diffusée au grand public.

Le second objectif est de pouvoir rendre l'activité de formation commune plus visible.

Un groupe de travail est chargé de réfléchir à ce projet en 2024.

Le pôle formation et les chantiers proposés progressent en format agile et s'adaptent en fonction des besoins des personnes et du contexte. Rien n'est figé, et l'agilité que se donne les membres du pôle permet d'évoluer continuellement dans les pratiques, les outils et les objectifs fixés pour le pôle.

Aujourd'hui, la plupart des chantiers s'orientent vers un objectif : proposer un **catalogue de formations** regroupant les actions individuelles, ainsi que les actions coconstruites pour répondre au mieux aux besoins du marché, des clients, et ainsi asseoir la solidité du pôle en tant qu'organisme de formation régional.

#### **RÉUNIONS DE QUALITÉ QUALIOPi**

Depuis l'audit intermédiaire de 2022, un groupe « *Rencontre (de) qualité Qualiopi* » a été créé et regroupe uniquement les coopérateurs(trices) utilisant cette certification.

Il se réunit une fois par trimestre pour effectuer des audits croisés et trouver des solutions correspondant aux problématiques pouvant avoir été soulevées sur le terrain.

7 formateurs et formatrices se sont réunis en 2023, avec comme objectif l'audit de renouvellement prévu en avril 2024.

**À suivre en 2024** ► l'audit Qualiopi de renouvellement



<sup>5</sup> RECTEC : reconnaître les compétences transversales en lien avec l'employabilité et les certifications

# 13. RAPPORT FINANCIER

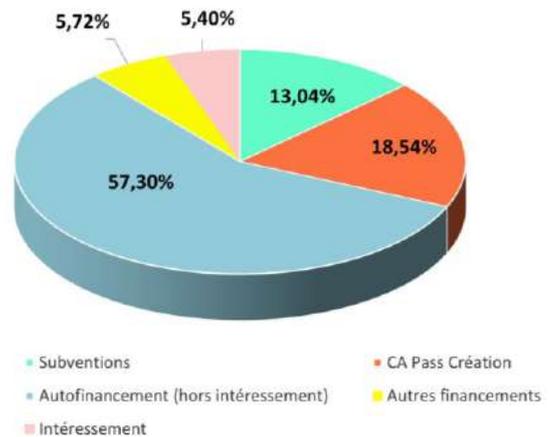
## | Compte de résultat 2023

| Produits                                          | Structure           | ES*                   | Global 2023           | Global 2022           | %               |
|---------------------------------------------------|---------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------|
| <b>CA</b>                                         |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Chiffre d'Affaires                              | 78 603,05 €         | 2 610 225,39 €        | 2 688 828,44 €        | 2 935 706,96 €        | -8,41%          |
| * Participation aux frais de structures           | 242 982,41 €        | 0,00 €                | 242 982,41 €          | 283 066,71 €          | -14,16%         |
| * Intéressement                                   | 22 895,90 €         | 0,00 €                | 22 895,90 €           | 29 828,25 €           | -23,24%         |
| <b>Subvention</b>                                 |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Subvention                                      | 55 308,97 €         | 0,00 €                | 55 308,97 €           | 64 000,00 €           | -13,58%         |
| * Subvention d'investissement                     | 0,00 €              | 0,00 €                |                       |                       |                 |
| <b>Produits - Autres</b>                          |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Transfert de charges et divers                  | 3 112,94 €          | 112 890,21 €          | 116 003,15 €          | 87 536,19 €           | 32,52%          |
| * Produits financiers                             | 7 696,20 €          | 0,00 €                | 7 696,20 €            | 217,70 €              | 3435,23%        |
| * Produits exceptionnels                          | 13 447,44 €         | 11 596,75 €           | 25 044,19 €           | 1 719,01 €            | 1356,90%        |
| <b>Total:</b>                                     | <b>424 046,91 €</b> | <b>2 734 712,35 €</b> | <b>3 158 759,26 €</b> | <b>3 402 074,82 €</b> | <b>-7,15%</b>   |
| <b>Charges</b>                                    |                     |                       |                       |                       |                 |
| <b>Achats:=</b>                                   |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Contribution des entrepreneurs                  | 0,00 €              | 242 982,41 €          | 242 982,41 €          | 283 066,71 €          | -14,16%         |
| * Achats                                          | 8 933,39 €          | 389 716,91 €          | 398 650,30 €          | 471 583,29 €          | -15,47%         |
| <b>Services extérieurs</b>                        |                     |                       |                       |                       |                 |
|                                                   | 2                   |                       |                       |                       |                 |
| * Locations immobilières et charges               | 24 443,44 €         | 68 466,69 €           | 92 910,13 €           | 91 298,95 €           | 1,76%           |
| * Locations mobilières                            | 9 717,76 €          | 10 297,16 €           | 20 014,92 €           | 20 621,57 €           | -2,94%          |
| * Sous-traitance générale                         | 10 925,45 €         | 154 485,72 €          | 165 411,17 €          | 99 486,29 €           | 66,27%          |
| * Assurances - Maintenance & divers               | 27 876,06 €         | 35 548,00 €           | 63 424,06 €           | 74 682,82 €           | -15,08%         |
| <b>Autres services extérieurs</b>                 |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Frais postaux et télécommunication              | 5 369,54 €          | 19 180,71 €           | 24 550,25 €           | 27 016,63 €           | -9,13%          |
| * Consommables et divers                          | 83,21 €             | 2 258,87 €            | 2 342,08 €            | 12 852,89 €           | -81,78%         |
| * Frais bancaires                                 | 5 689,73 €          | 945,40 €              | 6 635,13 €            | 7 258,37 €            | -8,59%          |
| * Cotisations                                     | 16 177,60 €         | 20 021,36 €           | 36 198,96 €           | 30 329,02 €           | 19,35%          |
| * Honoraires                                      | 17 168,33 €         | 185 565,39 €          | 202 733,72 €          | 91 285,56 €           | 122,09%         |
| * Communication - impression                      | 146,70 €            | 20 641,46 €           | 20 788,16 €           | 35 586,66 €           | -41,58%         |
| * Frais de déplacement - hébergement              | 5 413,50 €          | 193 231,13 €          | 198 644,63 €          | 210 953,00 €          | -5,83%          |
| <b>Charges Personnel</b>                          |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Salaires et charges                             | 269 909,17 €        | 1 315 679,98 €        | 1 585 589,15 €        | 1 807 524,48 €        | -12,28%         |
| <b>Redevances</b>                                 |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Redevances                                      | 4 864,87 €          | 17 801,04 €           | 22 665,91 €           | 8 828,04 €            | 156,75%         |
| <b>Charges financières</b>                        |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Intérêts d'emprunt                              | 5 396,32 €          | 0,00 €                | 5 396,32 €            | 5 795,53 €            | -6,89%          |
| <b>Charges exceptionnelles</b>                    |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Charges exceptionnelles                         | 3 209,83 €          | 7 247,28 €            | 10 457,11 €           | 6 690,40 €            | 56,30%          |
| <b>Dotations aux amortissements et provisions</b> |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Dotations aux amortissements                    | 3 571,67 €          | 50 642,84 €           | 54 214,51 €           | 50 075,81 €           | 8,26%           |
| * Dotations aux provisions                        | 11 808,00 €         | 0,00 €                | 11 808,00 €           | 27 225,00 €           | -56,63%         |
| <b>Participation et impôts société</b>            |                     |                       |                       |                       |                 |
| * Participation                                   | 0,00 €              | 0,00 €                | 0,00 €                | 9 126,66 €            | -100,00%        |
| * Impôt société                                   | 0,00 €              | 0,00 €                | 0,00 €                | 4 912,00 €            | -100,00%        |
| <b>Total:</b>                                     | <b>430 704,57 €</b> | <b>2 734 712,35 €</b> | <b>3 165 416,92 €</b> | <b>3 376 199,68 €</b> | <b>-6,24%</b>   |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                     | <b>-6 657,66 €</b>  | <b>0,00 €</b>         | <b>-6 657,66 €</b>    | <b>25 875,14 €</b>    | <b>-125,73%</b> |

RÉPARTITION DES CHARGES DE STRUCTURE 2023



RÉPARTITION DES RECETTES DE STRUCTURE 2023



## PRODUITS :

Le total des produits baisse de 7,15 % par rapport à 2022.

Le CA baisse de 8,41 %, la contribution de 14,16 % et l'intéressement de 23,14 %.

Cette baisse de la marge, à effectif constant (97 ES en 2023 - 100 ES en 2022), s'explique en partie par l'inflation répercutée sur le prix de vente, mais aussi sur la sortie de gros porteurs de projet début 2023. De ce fait, la contribution et l'intéressement subissent également cette baisse.

La convention régionale de soutien aux CAE - à hauteur de 60 K€ - est maintenue, celle de 2022 ayant été réduite de 4,6 K€.

L'Europe a versé le solde de la subvention 2020 pour un montant de 51 K€. La CAE n'a donc plus de créances de l'Europe (Feder).

Au total, les subventions et le Pass Création ont financé 134 K€ de notre budget, contre 168 K€ en 2022 (baisse d'entrées).

Les transferts de charges sont en augmentation de 32,52 % ; elles concernent les résultats déficitaires et les abandons de créances des ES.

Les produits financiers concernent une partie de l'emprunt PGE, placé en comptes à terme en 2023 (300 K€) pour 7,7 K€ d'intérêts.

Les produits exceptionnels enregistrent une reprise de provision pour licenciement, pour la structure, et des reprises de provisions clients pour les ES.

## CHARGES :

Le total des charges baisse de 6,24 % par rapport à 2022.

Le poste des achats est en diminution de 15,47 % (sortie de gros porteurs de projet).

Les services extérieurs augmentent de 19 %, notamment le poste de sous-traitance générale du fait de l'activité d'un entrepreneur (+ 66 %).

Les postes assurances, maintenances et divers sont en baisse de 15 % (études et recherches pour 10 K€ en 2022).

Les autres services extérieurs augmentent de 19 % au global, principalement le poste des honoraires (sous-traitance ES).

Baisse globale de la masse salariale de 12,28 % - Pour les ES, elle baisse de 15 % et augmente de 1,27 % pour la structure (revalorisation Syntec).

*La baisse de la masse salariale pour les ES s'explique par une diminution des effectifs (45 ETP en 2023 contre 54 en 2022).*

*Le salaire brut annuel moyen est de 24200 € contre 23500 € en 2022.*

Le poste redevances enregistre 17 K€ de droit et usage de marque pour un ES (montage financier R&D). Les intérêts d'emprunt concernent le PGE contracté en 2020. La structure n'a pas utilisé le capital initial au 31/12/2023.

Les charges exceptionnelles augmentent de 56 %. Elles concernent la valeur net comptable des sorties d'actifs pour les ES, et la diminution de la subvention régionale 2022 pour la structure.

Les amortissements sont en hausse de 8,26 % ; hausse due aux investissements réalisés par les ES pour 14 K€.

Un complément de la provision pour litige a été doté à hauteur de 12 K€ pour couvrir la totalité des indemnités demandées, soit 82,5 K€.

**Le résultat net de 2023 enregistre une perte de 6657 €.**

## | Bilan comptable 2023

| Actif                         | 31/12/2023            | 31/12/2022            | Variation      | Passif                                          | 31/12/2023            | 31/12/2022            | Variation      |
|-------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------|-------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|----------------|
| <b>Actif immobilisé</b>       |                       |                       |                | <b>Capitaux propres</b>                         |                       |                       |                |
| Immobilisations incorporelles | 236,69 €              | 356,69 €              | -33,64%        | Capital                                         | 54 224,00 €           | 48 128,00 €           | 12,67%         |
| Immobilisations corporelles   | 31 267,50 €           | 49 814,67 €           | -37,23%        | Réserves                                        | 260 131,18 €          | 234 256,04 €          | 11,05%         |
| Immobilisations financières   | 17 903,95 €           | 17 903,95 €           | 0,00%          | Subvention d'investissement                     | 1 172,68 €            |                       |                |
|                               |                       |                       |                | Report à nouveau                                |                       |                       |                |
|                               |                       |                       |                | Résultat de l'exercice                          | -6 657,66 €           | 25 875,14 €           | -125,73%       |
|                               |                       |                       |                |                                                 |                       |                       |                |
| <b>Total I</b>                | <b>49 408,14 €</b>    | <b>68 075,31 €</b>    | <b>-27,42%</b> | <b>Total I</b>                                  | <b>308 870,20 €</b>   | <b>308 259,18 €</b>   | <b>0,20%</b>   |
| <b>Actif circulant</b>        |                       |                       |                | <b>Provisions</b>                               |                       |                       |                |
| Stocks                        | 16 647,69 €           | 78 589,03 €           | -78,82%        | Provisions pour risques                         | 81 376,00 €           | 82 555,00 €           | -1,43%         |
| Créances clients              | 433 195,06 €          | 528 534,47 €          | -18,04%        | Produits constatés d'avance                     | 6 903,54 €            | 11 485,21 €           | 100,00%        |
| Autres créances               | 148 303,07 €          | 207 729,49 €          | -28,61%        |                                                 |                       |                       |                |
| Disponibilités                | 1 118 185,89 €        | 1 187 308,66 €        | -5,82%         |                                                 |                       |                       |                |
| Charges constatées d'avance   | 0,00 €                | 9 593,01 €            | -100,00%       |                                                 |                       |                       |                |
|                               |                       |                       |                |                                                 |                       |                       |                |
| <b>Total II</b>               | <b>1 716 331,71 €</b> | <b>2 011 754,66 €</b> | <b>-14,68%</b> | <b>Total II</b>                                 | <b>88 279,54 €</b>    | <b>94 040,21 €</b>    | <b>-6,13%</b>  |
|                               |                       |                       |                | <b>Dettes</b>                                   |                       |                       |                |
|                               |                       |                       |                | Emprunt et dettes financières                   | 295 242,14 €          | 420 517,49 €          | -29,79%        |
|                               |                       |                       |                | Dettes fournisseurs et comptes rattachés        | 323 845,00 €          | 368 119,40 €          | -12,03%        |
|                               |                       |                       |                | Dettes fiscales et sociales                     | 730 481,93 €          | 849 878,96 €          | -14,05%        |
|                               |                       |                       |                | Dettes sur immobilisations et comptes rattachés | 27 515,87 €           | 39 014,73 €           | -29,47%        |
|                               |                       |                       |                |                                                 |                       |                       |                |
| <b>Total III</b>              | <b>0,00 €</b>         | <b>0,00 €</b>         |                | <b>Total III</b>                                | <b>1 377 084,94 €</b> | <b>1 677 530,58 €</b> | <b>-17,91%</b> |
| <b>Total général</b>          | <b>1 765 739,85 €</b> | <b>2 079 829,97 €</b> | <b>-15,10%</b> | <b>Total général</b>                            | <b>1 774 234,68 €</b> | <b>2 079 829,97 €</b> | <b>-14,69%</b> |

### AU PASSIF :

Le capital social est en augmentation de 12,67 %, les réserves de 11,05 % (report à nouveau inclus). Une subvention pour investissement accordée à une entrepreneure est inscrite au bilan pour 1172 €. Le résultat de 2023 est en déficit de 6657,66 €.

La provision pour risques a été reprise à hauteur de 13 K€ (indemnités de licenciement) et redotée de 11 K€ (prud'hommes).

La diminution des dettes financières concerne l'emprunt PGE que la CAE a commencé à rembourser en 2021.

*Les intérêts de cet emprunt sont à 1,08 % et coûteront à Odysée 5700 € par an pendant 5 ans. 300 K€ de cet emprunt ont été placés sur des CAT<sup>6</sup>, générant 7700 € d'intérêts par an (soit 2000 € de bénéfice financier).*

*Dans le meilleur des cas, la CAE n'aura pas à consommer cet emprunt et pourra rembourser les échéances sans amputer sa propre trésorerie.*

Les dettes fournisseurs diminuent de 12,03 % - Les dettes fiscales et sociales baissent de 14,05 % (elles englobent la TVA, les charges sociales, les provisions pour salaires et les parts variables). Les dettes sur immobilisations diminuent de 29,47 %.

<sup>6</sup> Comptes à terme

## À L'ACTIF :

L'actif immobilisé baisse de 14,69 %, la dépréciation de l'actif étant supérieure au montant des investissements.

L'acquisition d'immobilisations représente 14 K€ en 2023 ; il s'agit principalement de matériel informatique.

Le niveau des stocks des ES est en baisse de 78,82 % (sortie en 2022 de C. Barreau « L'Heureux Cycle »).

Le niveau des créances clients est en baisse.

Le ratio d'encaissement était de 57 jours en 2022, il est passé à 46 jours en 2023.

Les autres créances ont diminué de 28,61 % ; elles concernent la subvention de la Région pour 30 K€ et le CC Nova-Bat pour 23 K€.

Les disponibilités sont en diminution de 5,82 %.

**Les totaux du bilan sont en baisse de 14,69 %.**

## 14. LA FILIALE ODYSSEE DU VOYAGE EN 2023



Odyssee du voyage continue son développement en 2023. L'équipe s'est étoffée en accueillant un 4<sup>e</sup> élément en la personne de **Françoise Bazin**, comptable.

Avec ce recrutement, la CAE agence de voyage marque sa progression telle qu'elle fut préconisée dans le rapport du DLA en 2022.

Toutefois, elle peine à se faire reconnaître en région Centre-Val de Loire. C'est le point délicat qu'il lui reste à surmonter pour être en accord total avec le plan de développement qu'elle s'est fixé.

Malgré cela, sa progression dans les entrées reste effective. Le bouche-à-oreille fonctionne dans les régions où certains entrepreneurs sont bien implantés.



### | L'activité

En 2023, Odyssee du Voyage a accompagné **23 entrepreneurs** - 11 en CESA et 12 en CAPE – dont 6 d'entre eux sont de la région Centre-Val de Loire.

7 sont entrés dans le courant de l'année et 4 sont sortis.

L'augmentation de l'effectif correspond à un taux d'évolution de **28 %**.

Au 31 décembre, Odyssee du Voyage comptait **9 sociétaires** :

- 3 membres de l'équipe ;
- 5 ES ;
- 1 personne morale.

Le chiffre d'affaires global est de **451 215 €** - Les entrepreneurs ont dégagé un CA de **371 797 €** -, soit un taux d'évolution en 2023 de plus de **174 %**.

L'équipe salariée à temps partiel d'Odyssee du Voyage représente un ETP de **1,74** à fin 2023.

Les charges de personnel ont presque doublé et représentent **60 %** des charges de fonctionnement de la structure.

Il a été nécessaire de revoir le calcul de la contribution sur la marge nette des entrepreneurs, l'adhésion et la contribution cumulées ne couvrant pas les charges de fonctionnement d'Odyssee du Voyage.

Celle-ci se calcule non plus sur une marge réelle, mais sur une marge théorique et dégressive en fonction des volumes d'affaires générés.

### | Les membres de l'équipe



**Laetitia Deturck-Garnon**

Chargée du suivi de  
l'activité voyage  
Cogérante



**Jézabel Dumas**

Chargée de  
l'accompagnement et  
de la saisie comptable



**Françoise Bazin**

Comptable



**Dominique Coltat**

Chargé de la gestion  
administrative  
Cogérant







## ODYSSÉE CRÉATION

Village d'Entreprise – 14 allée des Grandes Bruyères  
41200 Romorantin-Lanthenay  
02 54 97 76 16 – [contact@odyssee-creation.coop](mailto:contact@odyssee-creation.coop)

[www.odyssee-creation.coop](http://www.odyssee-creation.coop)

Siret 504 194 770 00047 – APE 7022Z

**O10c**  
*Création*  
*Les entrepreneurs coopératifs*